

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMITE NATIONAL DU RASSEMBLEMENT
POUR LE DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET D/2022/ **0545** /PRG/CNRD/SGG
PORTANT LIMOGEAGE D'UN MINISTRE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

- Vu** la Charte de la Transition ;
Vu la Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration publique ;
Vu le Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;
Vu l'ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant prorogation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux en vigueur ;
Vu le Décret D/2022/0387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

DÉCRÈTE :

Article 1^{er} : Monsieur **Yaya SOW**, Ministre des Infrastructures et des Transports est limogé de ses fonctions en raison d'ouverture d'enquêtes judiciaires devant la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF) en date du Mardi, le 15 Novembre 2022.

Article 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le

16 NOV 2022

Colonel Mamadi DOUMBOUYA